Image not found or type unknown

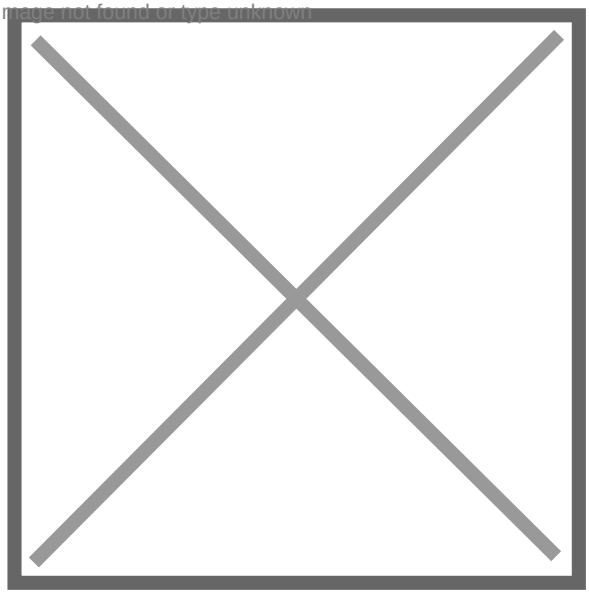

Paxé;1 enfant en comun.elle part faire un" break" de4 mois

Par **seb**, le **06/08/2010** à **21:55**

Bonjour,
nous sommes paxé depuis 4 ans,et ma "femme" décide de partir faire un break de 4 mois pour commencer avec notre garcon de 3an et demi,et sa fille de 15ans;a t elle le droit de quitter "provisoirment le domicile familliale sans préavis ecrit;elle me laisse toutes les charges liés a la maison sous pretesque qu elle en aura elle aussi;le tout a 600km de distance;coment partager les bien acheter durant ces 4 ans dont toutes les factures sont a mon nom.quel sont mes droit pour voir mon fils étant donné que le paxe reste actif au cas ou elle m a dis qu elle reviendrai en janvier.est ce je doit faire un inventaire de ce qu elle emmene avec huissier au cas ou elle ne reviendrai pas? merci de m éclairer sur toutes ces question

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés